

MUTATION DU SYSTEME FRANÇAIS DE PRODUCTION D'ARMEMENT : LA FIN D'UNE REGULATION ADMINISTREE

Monsieur Jean-Paul HEBERT

L'idée centrale de cette thèse consiste à montrer d'une part que la production d'armement en France, dans la période des cinquante dernières années s'est constituée comme un système politico-stratégique et pas seulement comme une "industrie particulière" mais d'autre part que tous les fondements de ce système sont aujourd'hui en crise et que donc la situation actuelle n'est pas une simple contraction du volume d'activité mais une mutation radicale, une désagrégation.

Plus précisément, ce système a forgé ses régularités de fonctionnement sur la base d'un certain nombre de "compromis institutionnalisés" (politiques, stratégiques, industriels, sociaux) qui se sont concrétisés dans le rôle majeur de la DGA dans l'organisation du système. Le fonctionnement de ce système relève d'une régulation administrée (ou négociée, ou discutée) plus que de mécanismes concurrentiels. Pour autant, il n'est pas nécessairement irrationnel dans l'allocation des ressources, tant qu'une critique politique "par en haut" maintient le caractère "contestable" des marchés. Dans ce système, les producteurs bénéficient de marges assurées, si limitées, mais l'Etat économise les coûts de transaction qu'il serait amené à exposer s'il se trouvait face à un ensemble concurrentiel de firmes dont il devrait alors évaluer les capacités, la fiabilité, la sécurité, etc.

Cette régulation administrée prend des formes différenciées suivant les différents segments de la production d'armement dont l'évolution et l'importance stratégique divergent dans le temps.

Le grippage progressif du système provient de la conjonction de facteurs externes (fin de l'ordre bipolaire, mutation de la place du nucléaire, contraction des dépenses de défense, etc.) et de facteurs internes. Au premier rang de ceux-ci, il y a l'insuffisance de critique politique : l'efficacité même de la DGA dans l'animation du système a conduit le pouvoir politique à porter une attention insuffisante aux conditions concrètes de réalisation des programmes d'armements. Ce faisant, c'est le moyen de maîtriser la dérive des prix des matériels d'armement qui a été affaibli. Les conséquences en sont d'autant plus marquées que ce mouvement de dérive qui traduit la sophistication croissante des armements est au fond porté par la course qualitative qu'impulse le producteur dominant.

Par ailleurs le mouvement général de désengagement de l'Etat de l'activité économique, le changement de rythme de la croissance, la transformation des rapports sociaux accélèrent la transformation du système français de production d'armement. La remise en cause actuelle ne touche donc pas seulement les "arsenaux", mais aussi la DGA et l'architecture politique même du système. Si toutes ces évolutions ne sont pas nécessairement irréversibles, le mouvement paraît toutefois durable et pose dans des termes nouveaux la question de la maîtrise politique de la production d'armement par rapport à la volonté d'autonomie stratégique qui est celle de la France.